

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

Abréviations employées dans cette fiche technique sur la sécurité des substances :
 N/D = non disponible, S/O = sans objet, ppm = parties par million, VLE = valeur limite d'exposition
 Évaluation des risques NFPA : 4 – Très élevé, 3 - Élevé, 2 - Moyen, 1- Léger, 0- Aucun, X - Vide

RISQUES SIMDUT : LÉGER

ÉVALUATION DES RISQUES NFPA : AUCUN
 SANTÉ - 1, INFLAMMABILITÉ - 0 , RÉACTIVITÉ - 1

SECTION 1 – IDENTIFICATION ET USAGE DU PRODUIT

IDENTIFIANT DU PRODUIT : EXTRAIT (POUDRE)	
USAGE DU PRODUIT : NETTOYANT POUR TAPIS ET TISSUS D'AMEUBLEMENT	
NOM DU FABRICANT : ULTRA CHEM INDUSTRIES LTD.	NOM DU FOURNISSEUR :
ADRESSE RUE : #1-7107, RUE VENTURE	ADRESSE RUE :
VILLE : DELTA PROVINCE/ ÉTAT C.-B.	VILLE : PROVINCE :
CODE POSTAL V4G 1H7	NUMÉRO D'URGENCE : 1-800-535-5053
CODE POSTAL :	NUMÉRO D'URGENCE :

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	NUMÉRO DU REGISTRE CAS	DOSE LÉTALE (50 %) DE L'INGRÉDIENT (SPÉCIFIER ESPÈCE ET VOIE D'EXPOSITION)	CONCENTRATION LÉTALE (50 %) DE L'INGRÉDIENT (SPÉCIFIER ESPÈCE ET VOIE D'EXPOSITION)
CARBONATE DE SODIUM	85	497-19-8	2,8 G/KG (VOIE ORALE,RAT)	N/D
EDTA SODIQUE	5	64-02-08	3 030 MG/KG (VOIE ORALE,RAT)	N/D
C9-C11 ETHOXYLAT D'ALCOOL PRIMAIRE LINÉAIRE	1-5	68439-46-3	1 400 MG/KG (VOIE ORALE,RAT)	N/D

SECTION 3 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : POUDRE	ODEUR ET ASPECT : ODEUR AGRÉABLE; POUDRE			SEUIL OLFACTIF (ppm) : S/O
PRESSION DE VAPEUR : S/O (mm Hg)	DENSITÉ DE VAPEUR : S/O (Air = 1)	TAUX D'ÉVAPORATION (n-acétate de butyle = 1) S/O	POINT D'ÉBULLITION : S/O	POINT DE CONGÉLATION : S/O
pH : 9,5	DENSITÉ RELATIVE N/D (Eau = 1)	COEFFICIENT DE RÉPARTITION HUILE/EAU :	SOLUBLE DANS L'EAU À 100 %	

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? OUI NON X			
MOYENS D'EXTINCTION : COMME POUR LES INCENDIES CONCENTRIQUES			
MESURES SPÉCIALES : MESURES NORMALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE			
POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : S/O	LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME) :	S/O	LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME) : S/O
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : S/O	PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : AUCUN		
RISQUES D'EXPLOSION / SENSIBILITÉ AUX CHOCS : S/O	SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES : S/O		

SECTION 5 - RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? OUI X NON	
SUBSTANCES INCOMPATIBLES. SI OUI, LESQUELLES? OUI X NON ACIDES FORTS	
RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? LORSQUE MÉLANGÉ AVEC DES ACIDES FORTS	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX? AUCUN	

IDENTIFIANT DU PRODUIT :	EXTRAIT (POUDRE)
--------------------------	-------------------------

SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'ADMINISTRATION :	CONTACT AVEC LA PEAU	X	ABSORPTION PAR LA PEAU	CONTACT AVEC LES YEUX	X	INHALATION	INGESTION	X
-------------------------	----------------------	---	------------------------	-----------------------	---	------------	-----------	---

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGÛE AU PRODUIT :

LE CONTACT AVEC LES YEUX ET/OU LA PEAU PEUT PROVOQUER DE L'IRRITATION.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT :

N/D

LIMITES D'EXPOSITION :	PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT :	SENSIBILISATION AU PRODUIT :	CANCÉROGÉNÉCITÉ :
N/D	YEUX ET PEAU	N/D	NON
TÉRATOGENÉCITÉ :	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	MUTAGÉNÉCITÉ :	PRODUITS SYNERGIQUES :
N/D	N/D	N/D	N/D

SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

GANTS (SPÉCIFIÉ) :	RESPIRATEUR (SPÉCIFIÉ) :	YEUX (SPÉCIFIÉ) :
NÉOPRÈNE OU CAOUTCHOUC	MASQUE ANTIPOUSSIÈRES	LUNETTES
CHAUSSURES (SPÉCIFIÉ) :	VÊTEMENTS (SPÉCIFIÉ) :	AUTRE (SPÉCIFIÉ) :
IMPERMÉABLES	NON	NON

MESURES D'INGÉNÉRIE (SPÉCIFIÉ, VENTILATION, ISOLATION DU PROCÉDÉ) :

VENTILATION MÉCANIQUE.

MESURE À PRENDRE EN CAS DE FUITE ET DE DÉVERSEMENT :

BALAYER ET RECUEILLIR DANS UN CONTENEUR.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

SELON LES EXIGENCES DES GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAL.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION :

PROCÉDURES DE MANUTENTION NORMALES POUR LES MATÉRIAUX ALCALINS.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE STOCKAGE

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ FRAIS ET SEC.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION :

MATÉRIAUX ALCALINS.

NUMÉRO ONU TMD :

S/O

SECTION 8 - PREMIERS SOINS

MESURES SPÉCIFIQUES :

INHALATION : SORTIR À L'AIR FRAIS. ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE SI LA PERSONNE NE RESPIRE PAS. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LES YEUX : RINCER ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU POTABLE. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.

CONTACT AVEC LA PEAU : RINCER ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU POTABLE. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. SI LA PERSONNE EST CONSCIENTE. DONNER BEAUCOUP D'EAU OU DE LAIT. SI LA PERSONNE A PERDU CONNAISSANCE OU A DES CONVULSIONS, NE RIEN METTRE DANS LA BOUCHE. ***CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.***

SECTION 9 - DATE DE PRÉPARATION DES FS

PRÉPARÉ PAR :	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	DATE :
ULTRA CHEM INDUSTRIES LTD. DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	(604) 946-8357	OCTOBRE 2004